

**Avis de déclaration sans suite  
de la procédure d'appel à projet social et médico-social**

Avis de publication	29 mai 2020
Appel à projet social ou médico-social ayant pour finalité la mise en œuvre d'un service d'accueil temporaire pour jeunes mineurs confiés à la Direction de l'aide sociale à l'enfance de la Mayenne (8-18 ans) L'accueil temporaire proposé se décline en 3 modalités réparties en deux lots : <ul style="list-style-type: none"><li>- Lot 1 : dispositif d'accueil de jour et d'accueil de répit</li><li>- Lot 2 : dispositif de soutien à la prise en charge de jeunes à profil complexe</li></ul>	
<b>Réunion de la commission de sélection des appels à projet social et médico-social</b>	<b>26 octobre 2020 de 10h à 12h30</b>
<b>Appel à projet déclaré sans suite</b>	

En vertu de l'article R.313-6-4 du Code de l'action sociale et des familles, un nouvel appel à projet sera publié ultérieurement.

*Date d'envoi du présent avis à la publication : 10 novembre 2020*